

Débat public Liaison imPACtons !

Quels modèles agricoles pour la société française ?

Compte-rendu intégral
Réunion publique
Mercredi 30 septembre 2020 à Forcalquier

SALLE/ADRESSE : Couvent des Cordeliers – 04300 Forcalquier

PARTICIPANTS : 35 personnes

DÉBUT > FIN : 18 h 50 à 21 h 00 (durée du REC : 2 h 13)

En tribune

Mme Paola OROZCO-SOUËL Membre, CPDP

M. Étienne BALLAN Membre, CPDP

Intervenants :

M. Emmanuel LUTHRINGER Premier adjoint de la ville de Forcalquier

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Emmanuel LUTHRINGER, premier adjoint de la ville de Forcalquier

Bonsoir à tous, on va commencer. J'invite tout le monde à trouver une chaise, je pense qu'il a plus de chaises que de participants pour l'instant. Je me présente, je m'appelle Emmanuelle LUTHRINGER, je suis le premier adjoint de la ville de Forcalquier. Je vous présente les excuses de notre maire, David GÉHANT, qui est pris sur un autre chantier, une autre réunion. Je vous remercie tous d'être là, je vous remercie d'avoir choisi Forcalquier. Je pense qu'en coulisses, ça a bien travaillé. Le cloître du couvent est un endroit absolument magnifique. Merci à la Commission nationale de débat public, en la personne... Je vous laisse vous présenter.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Paola OROZCO-SOUËL, enchantée.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Étienne BALLAN.

M. Emmanuel LUTHRINGER, premier adjoint au maire de Forcalquier

Voilà, super, qui vont animer ce débat sur l'avenir. Venez débattre « comment cohabiter dans les campagnes ? », on va parler de la politique agricole commune, voilà. Je remercie en tous les cas tous les présidents des chambres consulaires, les présidents des syndicats et les représentants d'associations et les citoyens qui ont bien voulu se déplacer ce soir. Je vous laisse la parole, merci beaucoup d'avoir choisi Forcalquier.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Merci à vous de nous accueillir. Bonsoir à tous, comme je vous expliquais, je suis Paola OROZCO-SOUËL, et avec mon collègue Étienne BALLAN, on va animer la réunion de ce soir. Je vous remercie également vraiment d'être présents ici pour débattre de la PAC, le débat actuel sur la politique agricole commune. Un débat qui est organisé sous l'égide de la Commission nationale du débat public.

Pour ceux qui ne connaissent pas cette entité, c'est une autorité administrative indépendante dont le rôle est de garantir le droit à l'information et à la participation des citoyens à toute question, projet ou politique publique qui a un impact sur l'environnement et son cadre de vie. C'est dans ce cadre que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a saisi la CNDP par réglementation en septembre 2019, parce que dans les nouvelles dispositions de la politique agricole commune pour sa prochaine politique, pour les prochaines 7 années, il y a un plan stratégique national qui est demandé à chaque État membre, et notamment à l'État français. Et c'est dans ce cadre que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation saisit la Commission nationale de débat public, et cette dernière décide d'activer une procédure de débat public qui doit avoir lieu sur tout le territoire français, y compris dans les DOM. Pour cela, une Commission particulière est nommée, dont nous sommes actuellement les membres. Nous ne sommes pas les seuls, nous sommes 7 personnes avec sa présidente. Tout le monde n'est pas là, on se répartit un peu partout sur le territoire français pour animer ce genre de débat. Débat qui a commencé en février, le 23, qui a été suspendu à cause de la crise sanitaire liée au Covid-19 en avril de la même année, le 3, et qui a recommencé, qui est reparti le 1er septembre de cette année.

Il y a plusieurs modalités de débat pour animer, effectivement, les modalités pour animer ce débat et pour permettre au public de participer, il y a eu, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, l'ACA, l'assemblée citoyenne pour l'agriculture, qui s'est déroulée ce week-end, le week-end dernier, qui réunissait 140 citoyens pour discuter justement du nouveau contrat social de cette PAC. Il y a également une plate-forme numérique sur laquelle n'importe qui peut participer pendant toute la durée du débat, il y a ce qu'on appelle ce tour de France, les réunions qu'on organise un peu partout dans les régions et dans les territoires français comme celle de ce soir, et il y a un kit pour organiser son propre débat à la maison, au travail, avec ses collègues ou avec sa famille et ses amis.

Notre rôle, en tant que membres de la Commission particulière du débat public, c'est de respecter les 5 principes qui régissent les débats et les concertations qui sont régies sous l'égide de la Commission nationale du débat public. Ces 5 principes sont :

- indépendance, on est indépendant du maître d'ouvrage, on est indépendant du sujet, on n'a aucun lien ni de près ni de loin en l'occurrence aujourd'hui avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- c'est la neutralité, nous n'avons pas d'avis sur la question, nous n'avons pas d'avis sur le sujet sur lequel nous allons discuter ce soir et sur tous les sujets qui concernent le sujet global de la PAC,
- nous contraignons le maître d'ouvrage, en l'occurrence le ministère, à ce que les informations qu'il publie sur le débat soient transparentes et le plus fidèles possible aux informations qu'il possède lui-même,
- le principe d'équivalence, c'est de respecter la parole de chacun, qui que vous soyez, d'où que vous parliez, ces paroles seront prises de la même manière, il n'y a pas de hiérarchie dans l'expression de chaque public,
- et l'argumentation, on est dans un débat, l'objectif est d'argumenter les raisons pour lesquelles on a la position qu'on a, vous pouvez avoir toutes les positions que vous voulez, mais on n'est pas là pour dire « j'aime ou je n'aime pas », on est là pour dire pourquoi.

Je laisse la parole à Étienne pour expliquer ce qu'on va faire comme travail ce soir.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Paola. Donc on avait prévu d'être à peu près une cinquantaine, il y a encore des gens qui arrivent. On va peut-être être un petit peu moins. On a un programme de travail qui devrait nous emmener vers 20h30 à peu près. On ne va pas pouvoir vous servir malheureusement ni à manger, alors à boire, oui, vous avez des gobelets, mais on ne peut pas manger, j'espère que vous avez pris un peu de force, vous avez aussi des pulls et des vestes nécessaires pour tenir à un petit rafraîchissement attendu vers 20h00.

Deux heures de travail pour faire quoi ? On vous a envoyé un certain nombre de mails, les personnes qui étaient inscrites, on leur a envoyé des mails pour bien préciser. On est ici sur une thématique qui est bien précise, il faut bien entendre que les autres réunions en région sont sur d'autres thématiques. La réunion de ce soir est à Forcalquier, le premier adjoint vous a dit qu'on avait bien choisi, nous, c'est ce qu'on pense aussi, je vais peut-être expliquer les raisons de ce choix pour être tout à fait clair. Si on peut revenir à la diapo d'avant, s'il te plaît. Est-ce que vous arrivez à lire sur l'écran, ou c'est encore trop lumineux ? Oui, c'est moyen. Là, il n'y a qu'une phrase, c'est facile. La proposition qu'on fait ce soir, c'est une proposition, c'est de rédiger un texte qui pourrait s'appeler « La charte de Forcalquier pour la cohésion rurale ». Pour quelle raison ? C'est une raison relativement simple, dans les différents thèmes que couvre le sujet de la politique agricole commune, et que couvre en règle générale la question de l'agriculture, et bien parmi ces sujets, il y a ce que souvent on résume sous le terme de second pilier, c'est-à-dire qu'il y a, en gros, ce qui est financé dans le second pilier de la PAC sous le terme de développement rural. En fait, il y a tout un tas de choses. Il y a des questions agricoles, mais il y a aussi toute la question de comment on vit et comment aider les populations dans les territoires où l'agriculture est toujours une composante extrêmement importante de l'activité, mais elle n'est pas la seule. Les habitants ne sont pas tous des agriculteurs, les activités ne sont pas toutes agricoles, mais néanmoins, l'agriculture contribue très fortement à l'identité, à la vie locale, à l'évolution du territoire, ce rapport entre le territoire, ou plutôt entre l'agriculture et le territoire dans lequel elle s'exerce. Donc ça, c'est le thème un peu général de notre réunion de ce soir. On l'a intitulée « Comment cohabiter dans les campagnes ? » de façon la plus simple possible, et ça recouvre un assez grand nombre de sujets.

Le point qui nous semble important, c'est que ces sujets se posent sur plein de territoires en France, sans doute en Europe d'ailleurs, de façon différente, donc il aurait été bien compliqué de faire une réunion qui parle de tout et partout. Donc les propositions qu'on vous fait, c'est de faire l'inverse, c'est de partir de quelque part, de Forcalquier, de votre expérience à vous ici sur ce territoire, et de vous proposer de faire le point, de faire un peu le bilan d'où vous en êtes sur cette question-là, comment aujourd'hui se posent les questions sur votre territoire, et si c'est possible, de les adresser aux autres territoires. Voilà le pari et la production qu'on voudrait vous proposer ce soir, donc c'est bien partir d'ici, d'où vous en êtes sur ces questions-là, pourquoi vous, vous allez me dire : « Qu'est-ce qui vous a élu à cette mission ? », c'est pour une raison que vous connaissez beaucoup mieux que nous, c'est-à-dire que finalement, vous êtes un des territoires ruraux en France qui a déjà connu beaucoup de mutations et d'évolutions, beaucoup de changements bien sûr dans sa production agricole, mais aussi dans les façons de faire de l'agriculture, aussi dans les apports successifs des différentes populations

qui sont venues de différents endroits à différentes époques et qui continuent encore aujourd'hui à venir. Et puis vous êtes aussi un territoire qui a particulièrement, justement, investi et utilisé les aides financières de la PAC pour cette question-là du développement rural à travers son second pilier. Donc on résume parfois au programme LEADER, en fait, c'est beaucoup plus large que cela, mais un des éléments importants dans cette thématique, c'est le programme LEADER. Voilà, donc on est ici pour ça.

Si ça vous convient, vous êtes ici pour ça, pour, d'une certaine manière, partir de votre point de vue, de votre expérience de territoire, et si vous le voulez bien, pour parler au reste, j'allais dire au reste du monde, c'est un peu prétentieux, mais c'est quand même ça, l'idée, pour parler aux autres territoires français. Alors bien sûr, il n'est pas question de se dire que ce que vous avez fait ou ce que vous êtes en train de faire, d'abord, est-ce que c'est exemplaire ou pas, c'est à vous de dire si ce que vous faites dans ce domaine c'est génial, c'est encore perfectionnable, il y a des questions qui sont là, etc. L'idée n'est pas de dire que le modèle qui est un modèle à Forcalquier doit se dupliquer ailleurs, ce n'est pas du tout ça. Ce qu'on vous propose, c'est plutôt de dire quels sont les points clés, quelles sont les questions clés sur lesquelles il faudrait que chaque territoire se penche sur la question de la cohabitation dans les campagnes. C'est ça qu'on va vous proposer de faire, identifier ces points clés et, si possible un tout petit peu plus loin, pour ne pas forcément dire comment faire, mais dire quels sont les points de vigilance à ne pas oublier, quels sont les leviers, les acteurs, les échelles, on va en parler un peu après, sur lesquels ou avec lesquels il faut essayer de répondre à ces questions.

Notre ambition ce soir, c'est qu'en deux heures, vous ayez, vous, rédigé ce texte, et après, ce sera un produit du débat public et chaque territoire dans les années qui viennent, dans le cadre de la PAC entre 2021 et 2027, sera libre, il saura que la charte de Forcalquier existe, il sera libre de ne même pas la regarder s'il n'en a pas envie, soit de la regarder, de s'en inspirer, de l'adapter à ses propres réalités territoriales, et peut-être, certains territoires aussi pourront associer à ces questions-là des logiques de conditionnalité des aides du second pilier, peut-être, c'est-à-dire : « Oui, moi, en tant que territoire, ça m'intéresse qu'utilise la charte de Forcalquier parce qu'elle me permet de fixer un petit peu les sujets sur lesquels les projets doivent porter, ou en tout cas les conditions auxquelles ils peuvent se développer ». Donc ça, c'est l'ambition, on va dire un peu ultime. Maintenant, chaque territoire sera libre de s'en servir ou de ne pas s'en servir. C'est pour faire le lien entre notre travail de ce soir et concrètement ce qui sera proposé, du coup, à l'issue du débat public comme un produit de ce débat public au ministère de l'Agriculture et à l'Union européenne pour que ça serve, que ce soit diffusé et que ça serve. Voilà.

Si j'ai été clair sur l'objectif de la réunion, je vous propose de passer, on prendra quelques questions après, bien sûr, de clarification surtout, l'idée est qu'on va vous présenter juste après les thèmes de travail qu'on vous propose, on les a regroupés sous l'angle de thèmes vraiment assez larges qui nous semblent pouvoir épouser à peu près, ou en tout cas intégrer les questions. Vous travaillerez ensuite par petits groupes, vous avez vu que les tables, enfin, non, il n'y a pas de tables, les chaises sont disposées en cercle autour d'un paperboard avec l'idée que vous ayez un temps de travail pour débattre entre vous et pour rédiger ces questions et ces points de vigilance. On fera une petite pause très rapide essentiellement technique, et on passera au partage des propositions que vous aurez faites. Si tout va bien, on pourra discuter et on affichera ce que chaque groupe a fait sur chacun des thèmes, ce que chaque groupe a fait sur le thème sur lequel il travaillait, pardon, et on pourra finaliser la rédaction. Si on avait un point de désaccord majeur, on pourra toujours recourir à nouveau à un petit travail en petits groupes pour concilier les points de vue et essayer d'arriver à une rédaction finale. Si tout va bien, on aura un texte, sans forcément prétendre, on verra bien ce qu'il sera, d'ailleurs, on verra, mais l'idée, c'est d'arriver à ce résultat-là.

Petite consigne simplement. Donc on est en mode Covid, ça occasionne beaucoup de contraintes. La première, c'est qu'on va avoir froid, vous l'aurez compris, parce qu'on est en extérieur. La seconde, c'est qu'il va falloir que vous respectiez la distance d'un mètre entre les chaises, un certain nombre de chaises ont déjà été déplacées, il va falloir systématiquement être toujours à 1 m de votre voisin et pas moins, garder le masque pendant toute la durée de nos échanges, et à cette condition-là, on espère qu'on n'aura pas à utiliser vos coordonnées que vous avez données en début de réunion pour vous prévenir qu'on a fait un cluster aux Cordeliers ce soir. L'objectif, c'est ça, c'est d'éviter le cluster des Cordeliers, ce serait quand même plutôt mieux de le faire comme ça. C'est contraignant, mais comme on n'est pas trop nombreux, on devrait arriver à s'entendre quand même en respectant ces distances de sécurité. Là-dessus, excusez-moi, lorsque vous rédigerez les éléments en petits groupes, il faudra qu'une seule personne touche les feutres, excusez-moi, je suis un peu... Mais il faut être très concret dans ces choses-là, les feutres ne peuvent pas se passer. Et si à un moment un

feutre doit être passé, nous avons du désinfectant pour désinfecter les feutres, de la même manière qu'on désinfectera les micros lorsque vous tiendrez votre micro, avant et après. Voilà, c'est la contrainte, j'en suis désolé, mais c'est important de bien la signifier, et donc on vous demande, mais je vois que déjà, c'est absolument nickel, que tous les masques soient bien sur le visage, et notamment sur le nez et pas sous le nez. Parfois, sans s'en rendre compte, on laisse le masque glisser.

Voilà. Est-ce que vous avez des questions sur la méthode avant qu'on vous propose des thèmes de travail ? Sur aussi le débat public, sur ce que c'est, sur à quoi ça sert ? Non, pas de questions particulières.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

On peut commencer, alors.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Alors on peut commencer. On va passer du coup à...

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Alors, pour qu'on puisse se mélanger un petit peu, je vous propose de vous lever à nouveau, ça nous permettra aussi de mettre les chaises aux distances réglementaires, et de vous mélanger entre vous, s'il vous plaît. Allez sur le groupe que vous connaissez le moins, voire pas du tout.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Voilà, super. C'était un peu ce qu'on voulait dire tout à l'heure avec Paola, c'est-à-dire que l'idée, vous êtes, en plus, vous vous connaissez, je pense, pour l'essentiel, pour une grande partie d'entre vous. Donc vous savez un peu avec qui vous êtes d'accord déjà, avec qui vous avez déjà eu l'occasion d'échanger. Le challenge, là, c'est de vous asseoir avec des gens soit que vous ne connaissez pas, soit en tout cas avec qui vous savez que vous ne partagez pas forcément toutes les opinions. C'est le but du débat de se confronter. Donc on va vous présenter, vous pouvez vous rasseoir, on va représenter les 4 thèmes de travail. C'est possible que les groupes rechantent à niveau, ce n'est pas grave, ne vous inquiétez pas, c'était pour voir déjà si le dispositif pouvait fonctionner. On vous présente les 4 thèmes.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Vas-y, oui.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Alors, on en a rassemblé donc quatre, si vous voyez tous le tableau, on va devoir faire probablement 6 tables. Il y aura des thèmes qui seront plus importants, qui seront travaillés par deux groupes, peut-être.

Le premier, c'est le foncier et la vocation des terres. Donc ce sont tous les sous-thèmes qui nous paraissent être en dessous de la grande phrase de « comment on cohabite dans les campagnes ». Vous avez entre parenthèses des petits mots-clés qui peuvent vous aider aussi à réfléchir : transmission, urbanisation, acquisition. Il peut y avoir beaucoup de choses. On est bien d'accord que si on parle de foncier et de vocation des terres, c'est la vocation agricole, mais c'est aussi toutes les autres vocations possibles pour le sol.

Le deuxième thème, c'est la gestion et la préservation des ressources. Ici comme ailleurs, on peut avoir des questions de préservation, de maintien, de tensions autour de différentes ressources. Il y a plein de ressources évidemment : eau, paysage, fertilité, biodiversité, et encore d'autres choses.

Troisième grand thème qui nous a semblé important : alimentation et territorialisation. Ce sont des thèmes qui ont été fortement associés déjà dans les premiers temps du débat. Derrière l'alimentation et la territorialisation, c'est toute la question des débouchés, des échelles de ces débouchés, de la question des labels ou des IGP et autres dispositifs qui peuvent donner une dimension locale à la production. Mais l'alimentation, c'est aussi la question de la santé, c'est souvent aussi comme ça que les personnes la regardent. Il peut encore y avoir beaucoup d'autres sous-points sur ce sujet-là.

Et enfin, le dernier, ce qu'on a appelé « développement rural », ça a un certain sens dans la PAC. Nous, on a souhaité que ce soit quelque chose de très large, c'est-à-dire que finalement, c'est la vie rurale d'une certaine manière, la vie sociale, la vie culturelle, les aides publiques dans ce domaine de l'animation du territoire. Puis, la question démographique, elle est toujours importante, finalement, dans cette question-là : déclin, rebond ou non de la démographie.

Pourquoi ces quatre thèmes sont ainsi ? C'est le fruit, en fait, des échanges, de l'analyse d'abord faite par la Commission particulière de débat public et les premiers échanges qui ont lieu en grande partie en ligne au début du débat au mois de février et mars. On a essayé de regrouper dans quatre chapeaux, on va dire, l'ensemble des questions qui ont pu être posées dans le cadre du débat déjà depuis son démarrage. Alors, la proposition qui a été faite, on a un peu le choix, soit vous êtes venus pour travailler et il y a un thème qui est vraiment important et vous vous déplacez, soit les tables choisissent leur thème. Ce qu'on voudrait vous proposer plutôt, c'est que chacun puisse choisir, et donc vous allez peut-être devoir vous relever, mais ce n'est pas grave, on va vous indiquer maintenant à chaque point quel est le thème qui a été inscrit. Donc on va dévoiler, attention c'est un grand moment de suspense... Sur le paperboard de gauche, comme je n'arrive pas à lire, Élodie, c'est ? Alimentation et territorialisation.

Ensuite, celui-ci, devant nous à droite, pardon, je ne le vois pas... Développement rural. C'est celui-là ?

Ensuite, alors, qu'est-ce qu'on a ? On a celui-là, peut-être Monsieur LUTHRINGER, vous pouvez ouvrir le paperboard qui est derrière vous ? Qu'est-ce qu'il y a marqué dessus ? Alimentation et territorialisation, d'accord.

Là-bas, foncier et vocation des terres, à droite, là-bas.

Ensuite, est-ce que vous arrivez à repérer à peu près ? Ici, on a quoi ? Gestion et préservation des ressources. OK.

Il y en a un là-bas, je ne vois pas. Développement rural ici.

Voilà, donc maintenant, vous voyez, relevez-vous encore si vous le souhaitez pour rejoindre le thème qui vous intéresse le plus, tout en essayant de refaire, de garder un peu cet équilibre toujours entre les personnes. Madame, on vous amène un micro tout de suite. Excusez-nous, à chaque prise de parole, ce sera avec un micro. Oui, Madame, là, derrière.

Intervenante [00:21:18]

Je crois qu'il y a deux ou trois tables où il y a développement rural, et il y a des thèmes où il n'y a personne.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Tous les thèmes sont sur un paperboard, ça, c'est sûr. La question maintenant, c'est qu'il peut y avoir de petits groupes qui travaillent sur le même thème, ce n'est pas grave. C'est même voulu.

Alors vous restez là ? La table qui est là, on fait le point, vous êtes 5, vous restez sur « Alimentation » ? C'est bon ? OK, super.

Ensuite, là, vous êtes 5 également sur le thème « Foncier et vocation des terres ». C'est bon, on reste comme ça ? 5, c'est très bien, c'est parfait.

Ensuite, là, vous êtes 5 personnes sur « Foncier et vocation ». Donc les deux groupes « Foncier et vocation » sont ici. Personne ne les rejoint ? C'est bon ? OK.

Là, c'est le même thème. Ici, « Développement rural ». Vous êtes combien, vous êtes 7. Est-ce que d'autres personnes veulent se joindre au thème « Développement rural » ? Personne, ça va être un peu compliqué, un seul groupe. C'est mieux si vous restez en deux groupes, si possible. Madame, oui, vous rejoignez un de ces groupes-là ? D'accord.

Vous avez à peu près une demi-heure de travail sur ce moment-là. Donc là, sur ce thème-là, il y a deux groupes. Sur celui-ci également. « Alimentation », il y a un groupe. « Préservation des ressources », et cela, c'est ici. Il y a un groupe également. Vous le rejoigniez ? Super.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Donc vous êtes 5, finalement, avec Monsieur. C'est ça ?

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Parfait.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Allez-y, asseyez-vous ici, donc on a une table de 5 personnes pour la gestion des ressources.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Parfait. Là, vous êtes 7. C'est peut-être un petit peu beaucoup, il n'y a pas quelqu'un qui veut aller soutenir un peu sur le développement rural? Non? Si, vous y allez? Super, merci. C'est pour équilibrer un petit peu. Il reste un groupe à 4 là-bas, si vous pouviez le rejoindre, c'est super.

On va vous proposer une méthode de travail. Ne soyez pas inquiets, tout à l'heure, tous les sujets seront liés à la discussion quand vous aurez produit ou écrits les premières idées. Il y aura plein d'échanges en plénière, on va dire. Si on peut voir la diapo d'après, simplement.

Qu'est-ce qu'on propose concrètement de faire maintenant dans les 35 minutes qui suivent? C'est un exercice qui n'est pas forcément évident, mais ça se fait. Et surtout, l'idée, c'est de rédiger les choses. Mais avant de débattre au maximum et d'échanger un maximum entre vous pour partager vos idées et d'arriver dans les 5 dernières minutes, on va dire, à synthétiser votre échange de la façon suivante, que chaque groupe rédige deux questions et deux points de vigilance associés, c'est-à-dire, pour être plus clair, une question avec son point de vigilance, et la deuxième question avec son point de vigilance. Donc ça fait en tout, pour chaque groupe, quatre phrases. Quatre phrases, pas plus. Alors évidemment, une phrase égale une idée. Si c'est une première à rallonge qui dit et ça, et ça, et ça, ce n'est plus une priorité. Là, l'exercice, c'est de se dire qu'est-ce qui est plus important, de faire le choix sur ce qui vous semble le plus important. La question, c'est le point essentiel à poser, débattre, et régler quand on est arrivé à la cohésion rurale, quand on veut arriver à cette cohésion dans les campagnes sur le thème qui vous occupe. Et le point de vigilance qui est associé, c'est aller un peu vers le comment, mais en disant ce qui peut être à considérer en priorité, est-ce que ça peut être un principe d'action, le faire avec cette posture, avec cet objectif, cet angle de vue, ça peut être un acteur que vous identifiez comme l'acteur clé qui peut, d'une certaine manière, régler ça ou en tout cas être l'acteur central dans le règlement de la question, ça peut être un obstacle à soulever ou à lever, etc. Vous êtes tout à fait libres là-dedans de dire que le point de vigilance, si on veut faire ça, il faut faire attention particulièrement à ce point-là.

Si c'est clair, on va de toute façon tourner dans les tables, vous n'avez pas d'animateur, c'est vous qui animez votre propre groupe.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Tout à fait, il faut choisir une personne qui va s'occuper de la rédaction.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

De rédiger sur le paperboard. Mais vous êtes libres, vous n'êtes pas très nombreux donc normalement il n'y a pas besoin d'animateur. Vous vous répartissez la parole entre vous, c'est bien en sorte que tout le monde s'exprime. Et puis voilà, vous arrivez dans 30 minutes à une synthèse sous cette forme-là. Je rappelle un peu ce qu'on a dit tout à l'heure, vous partez bien de la situation de Forcalquier, on est bien d'accord, en tout cas de ce territoire, vous pouvez être un peu plus large que Forcalquier si vous le souhaitez, mais vous vous adressez aux autres territoires. Donc c'est de votre expérience que vous déduisez ces questions et ces points de vigilance. Est-ce que c'est clair, ça va pour tout le monde? Voilà. Approchez-vous autant que possible, tout en maintenant 1 m de distance, et c'est parti.

J'interromps vos échanges quelques secondes pour vous signaler que pour toute question un petit peu technique où vous auriez besoin d'une précision ou de quelque chose sur comment fonctionne telle ou telle politique, tel ou tel dispositif, Monsieur DE LAURENS, qui est le directeur régional de l'agriculture et de la forêt est présent, c'est le monsieur qui est là. Il est là, disponible, vous pouvez lui demander de venir à votre échange pour répondre à toutes sortes de questions de ce genre. Merci. Et il souhaite être autorisé à ne pas avoir toutes les réponses. Ça, c'est vous qui voyez.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Il vous reste 15 minutes, donc je vous propose de commencer à réfléchir à la rédaction de vos questions, et on vous a mis les quatre thématiques pour que vous ayez à l'esprit tous les sujets qu'elles comportent.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Il reste un groupe, vous terminez vos travaux, puis on va projeter, du coup, les travaux du groupe « Alimentation », parce que vous étiez les premiers à avoir terminé.

Normalement, c'était le moment où on se levait, où on allait boire un verre de vin chaud à la table en dégustant un produit local. Mais voilà, le Covid ne permet pas. C'était avant, voilà. Ce n'est plus possible. Donc voilà, on patiente simplement. Alors, on démarre ?

S'il vous plaît, de vous concentrer, si la table sur le foncier, voilà, l'idée c'est que vous laissiez votre rédactrice terminer et vous pouvez vous tourner vers l'écran. Pareil, Monsieur, tournez-vous, vous pouvez tourner votre chaise. Le plus simple sera de tourner votre chaise, vraiment, pour que vous puissiez voir l'écran. Vous pouvez vous rapprocher, peut-être, je pense à ceux qui sont au fond. Est-ce que vous voyez bien l'écran, tous ? Maintenant qu'il fait nuit, normalement, ça va.

Alors, je vous explique le dispositif. C'est tout simple, en fait. Donc il y a deux thèmes sur lesquels on a un seul groupe qui a travaillé. Donc ça va être assez simple, est-ce qu'en lisant leur production, vous êtes contents, ça vous va, et si par contre il y a quelque chose qui ne vous va pas du tout, l'idée, c'est vraiment si vous avez un désaccord avec une phrase, un mot ou quelque chose, vous le dites. Vous demandez la parole, le micro va circuler dans la salle, dans le cloître, et puis du coup, vous proposez une autre formulation ou un ajout. Si c'est juste une question de virgule ou d'adjectif, ce n'est pas forcément nécessaire, sauf si l'adjectif, vraiment, pour vous est très important. OK ? Je vais lire le travail du groupe « Alimentation ».

La première question est : quelle forme de structuration des filières dans un marché local tendant vers la saturation ? Et le point de vigilance à avoir, c'est : attention aux coûts de production locale pour les acheteurs. En gros, l'accessibilité économique des produits pour les acheteurs locaux. C'est ça qu'il faut comprendre ? C'est ça ? OK. Deuxième question : quels outils en amont pour améliorer la production et la valorisation locales ? Le point d'attention c'est : le coût élevé de l'investissement et du fonctionnement. Est-ce que vous pouvez juste préciser, l'investissement et le fonctionnement pour le producteur, pour le distributeur ? Pour le producteur.

Mme Lorraine PRIVET

On parlait d'outils un peu mutualité, type salle d'abattage, conserverie, le prix de la mise en œuvre d'outils collectifs de ce genre. Un atelier de conserverie, ici, ça a été évalué à quelque chose comme 100 000 euros, donc c'est vraiment conséquent.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord, OK, très bien, merci. Donc des propositions d'ajouts, ou bien des désaccords majeurs importants des uns ou des autres ? Vous pouvez aussi faire des propositions pour rendre le texte peut-être plus compréhensible, si vous avez par exemple un peu de mal à le comprendre, ça veut dire que... Voilà. Des exemples, ça ne va peut-être pas être évident, parce que l'idée, c'est justement que les autres territoires s'en emparent. Mais oui, on peut imaginer d'illustrer, si vous voulez. Est-ce qu'il y a des propositions, du coup ? Voilà, le micro vient vers vous. C'est ça, le principe.

M. Gérard MERCIER

C'est formidable. C'est simplement que je m'interrogeais sur ce que recouvraient les formes de structuration. Voilà, si vous pouvez peut-être nous donner quelques pistes de compréhension.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

La parole au groupe qui a travaillé, s'il vous plaît. Est-ce que quelqu'un peut préciser, et du coup proposer une formulation ? Qu'est-ce que c'est, les formes de structuration ? Qu'est-ce que c'est, parce que ce n'est pas forcément clair ? Sur la première question : quelle forme de structuration de filières, qui c'est qui veut prendre la parole, Madame ? Vous laissez la parole derrière.

Rires

M. Mathieu MAGUERE

Les formes de structuration, c'était, on avait fait le constat que dans les marchés locaux, vraiment sur des circuits courts uniquement, il y avait des marchés qui étaient saturés pour plein de productions. Les formes de structuration, c'était imaginer comment on pouvait commercialiser des produits, valoriser les productions locales autrement que sur des marchés très locaux. Donc ça peut être des magasins de producteurs, des coopérations agricoles pour les céréales ou les plantes aromatiques, enfin, voilà. C'était imaginer ça.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord.

M. Mathieu MAGUERE

C'est bon, j'ai bien répondu ?

M. Gérard MERCIER

Oui, merci.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez du coup proposer ce qu'on mettrait par exemple derrière la parenthèse ? « Quelles formes de structuration des filières », et entre parenthèses vous avez mentionné coopératives, magasins de producteurs...

Intervention hors micro [01:15:40]

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Alors, restauration collective à partir des plants... Conserver, c'est plutôt en bas, non, c'est plutôt sur la deuxième partie. C'est ça ? Et on pourrait ajouter « conserveries » comme exemple sur le point du bas, par exemple ? « Par exemple conserveries » ?

Intervention hors micro [01:16:05]

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Surgélation... Vous avez parlé de dispositifs collectifs comme l'abattoir. Non, ce n'était pas l'abattoir. Si ?

Intervention hors micro [01:16:14]

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord.

Alors là pour le moment ce n'est pas évident. Comme on est en train de rédiger les autres paperboards, c'est un peu difficile de faire les intégrations. On va les faire tout à l'heure. D'accord ? Donc je les prends, on les prend ici et on va les faire ensuite pour que vous les voyiez apparaître à l'écran. OK ? Est-ce qu'il y a d'autres points sur cette thématique « Alimentation » ? Oui, allez-y.

M. René DUMONT

On était quelques-uns à ne pas avoir compris la fin de la phrase « dans un marché local tendant vers la saturation », et l'explication nous a fait comprendre que c'était « quand les marchés locaux tendent vers la saturation ». On voulait vous proposer ça, on se dit que c'est plus compréhensible, on ne parle pas d'un marché plutôt d'ordre général, mais plutôt d'un marché de village, si j'ai bien compris.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Considérant que tous les marchés locaux ne tendent pas tous vers la saturation, c'est ça l'idée.

M. René DUMONT

On ne comprenait pas, parce que « marché local », on se dit : « Ah bon, le marché local est saturé ? », et à ce moment-là, c'était le marché pris au sens de l'offre.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Le groupe qui a travaillé, est-ce que cette petite modification, ça ne vous dérange pas ? Vous prenez ? Vous voulez intervenir, Madame ? D'accord. Bon, vous êtes d'accord. OK. Donc la reformulation est acceptée. On ne va pas être trop formel, mais l'idée, c'est très bien si effectivement, on peut un peu améliorer le texte, surtout pour sa compréhensibilité, faire en sorte qu'on se dise que quand quelqu'un va le lire, il comprendra tout de suite de quoi on parle.

Est-ce qu'il y a d'autres points sur ce thème ? Non ? On peut avoir un deuxième thème ? Est-ce qu'on peut afficher un deuxième thème, ou pas ? Pardon, c'est moi. « Développement rural », donc là, on avait deux groupes qui ont travaillé sur le sujet. C'est les vôtres, ici. Alors, le premier groupe a fait les deux questions suivantes : comment favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs ? Et le point de vigilance : rééquilibrer les critères d'attribution des aides en faveur de la création d'emplois et moins en faveur des surfaces. Et enfin la deuxième question : comment développer le lien social en milieu rural ? Faire avec plutôt que pour les gens. Exemple : programme LEADER trop hors-sol. Ça aurait

été pas mal d'avoir les autres, est-ce qu'on va avoir les autres, ou pas ? Ceux du deuxième groupe pour pouvoir les comparer ?

Intervenante hors micro [01:19:09]

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

OK, plutôt que « pour ».

Intervenante hors micro [01:19:16]

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

C'est justement l'objet. Alors, le groupe qui a travaillé ça ? Non, c'est derrière. C'est là-bas. Pour la réponse, c'est le groupe qui est là à gauche. Alors qui c'est qui veut répondre pour expliquer un peu plus ? C'est le point de vigilance « faire avec plutôt que pour », pourquoi la mention du programme LEADER, et qu'est-ce que c'est que le programme LEADER. Je pense que Madame, ça voulait un peu dire ça aussi. Alors qui c'est qui prend la parole ? Ne vous battez pas.

Mme Florence CORNUET

L'idée de ce point de vigilance, c'était que peut-être un des écueils des programmes LEADER, c'était qu'ils n'étaient pas forcément connus d'un large public, peut-être qu'il était connu de certaines associations, et que l'idée c'était d'essayer de trouver une formule où le programme LEADER serait davantage connu, et d'essayer d'associer un peu tous les acteurs du milieu rural à la construction d'un programme.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord. Et le thème « hors sol » vous va bien ? C'est bien ce que vous venez de dire à l'instant, ou est-ce qu'on pourrait dire « trop peu connu », ou « connu de trop peu de monde » ? Je ne sais pas. « Connu de trop peu de personnes » ? OK, ça marche.

Ce que je comprends, ce que vous dites, c'est que c'est intéressant qu'en gros l'ensemble des acteurs et des personnes puissent s'emparer du programme LEADER. C'est bien ça que vous voulez dire ? OK. On va modifier. Est-ce qu'il y a d'autres remarques sur ces énoncés-là, sur ces éléments ? Pas pour le moment. Est-ce qu'on peut avoir le deuxième ? Ce que je vois, c'est que ce n'a fait pas réagir l'autre groupe qui a travaillé. Ça veut dire que ce que vous avez fait va être parfaitement... Non ?

Rires

Bon, vous pouvez réagir déjà sur ces énoncés-là, ceux qui ont travaillé sur le développement rural, si vous le souhaitez. Non ? Si ?

Mme Lorraine PRIVET [01:22:16]

Juste sur la question du hors-sol, évidemment, je ne suis pas d'accord puisque c'est une stratégie qui a été écrite par les acteurs du territoire...

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Parlez plus près du micro.

Mme Lorraine PRIVET [01:22:29]

Ce sont des stratégies qui sont rédigées par les acteurs du territoire. Quand on dit acteurs du territoire, c'est à la fois la société civile, donc un certain nombre de structures associatives entrepreneuriales et agricoles, et des élus du territoire. Donc « hors sol », ça me semble être le terme juste. « Peu connu et méconnu », ça oui, je partage.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

OK, on fait la modification dans ce sens-là, si ça convient à tout le monde, oui.

On a maintenant la suite. Alors question de l'autre groupe : quelles aides publiques pour le développement rural ? Délégation de la gestion des mesures de développement durable aux territoires. D'accord, on va voir après. Et le deuxième point, c'est, je suppose que la ligne d'après, c'est la... Non, ce n'est pas la question. Ce sont plusieurs points de vigilance, c'est ça ? Le groupe qui a rédigé, c'est ça ? Donc il y a une question et après, 4 points de vigilance. C'est bien cela qu'on doit comprendre ? Oui, OK. Donc « une gouvernance citoyenne publique/privée à travers le GAL », le groupe d'actions locales, c'est ça, le titre exact si je ne me trompe pas, « mieux définir les

bénéficiaires, ICHN et PAC, et maintenir les enveloppes sur les mesures rurales ». Donc ça, ce sont les points de vigilance du point 3, c'est bien ça ? On est OK ? Très bien. Qui c'est qui veut réagir sur ces points-là ? Vous avez des modifications à proposer ? Ça vous donne au total sur ce thème trois... Oui, Monsieur, devant ? Le micro, s'il vous plaît, devant. Ça part derrière, non c'est ici, devant.

M. Pierrick MOREL

C'est juste encore une question de compréhension. « Mieux définir les bénéficiaires », ça veut dire quoi ? Ça veut dire que pour le développement rural, ICHN et PAC... Je ne vois pas bien, parce qu'il y a beaucoup de choses là-dedans, peut-être.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que le groupe, vous voulez bien répondre ? Parce qu'effectivement, vous dites, vous mentionnez des outils, notamment l'ICHN, d'ailleurs, ce serait bien de développer les acronymes, s'il vous plaît, toujours pour que tout le monde comprenne bien. ICHN et PAC, qu'est-ce que vous avez voulu dire là ?

M. Pierre FRAPA

Donc quand on dit « mieux définir les bénéficiaires », donc ICHN, c'est une aide du deuxième pilier, et donc le deuxième pilier, c'est ce qui est versé aux agriculteurs notamment pour le développement rural. L'ICHN, c'est l'indemnité compensatrice des handicaps naturels, donc notamment pour les zones de montagne ou de haute montagne qui constituent le territoire donc pas de Forcalquier, mais un petit peu plus large. Et donc ce qui est important, c'est de bien cibler ces bénéficiaires de manière à garder un territoire dynamique. Quand on définit mieux ce que c'est qu'un agriculteur actif qui peut prétendre aux aides, je pense qu'on limite en effet l'accessibilité, donc on cible mieux les bénéficiaires pour un meilleur ciblage et une meilleure efficacité des aides.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, est-ce que vous voulez qu'on mentionne « agriculteur actif » dans la parenthèse, peut-être, pour que ce soit plus clair ? Oui, OK. D'autres remarques sur ce thème ? Est-ce que vous voyez des oppositions entre les deux propositions, globalement ? Ou est-ce qu'elles vous semblent à peu près...

M. Alexandre FOL

Moi, j'avais deux...

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Je ne vois pas qui parle. Monsieur, pardon, excusez-moi, allez-y.

M. Alexandre FOL

Deux questions, la première c'était concernant le deuxième point de vigilance. Sur la question du GAL, quel est le changement attendu par rapport à la situation actuelle ? Actuellement, les programmes LEADER sont gérés par les GAL, est-ce qu'on attend autre chose ? Et la deuxième, c'est par rapport au dernier, c'est-à-dire le terme important, c'est « enveloppes », d'après ce que j'ai compris, c'est maintenir les enveloppes, et les mesures rurales, qu'est-ce que c'est que les mesures rurales ?

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc le groupe qui a rédigé, on vous demande de préciser ce que vous voulez dire par « une gouvernance citoyenne » par rapport à l'existant, est-ce que ça veut dire plus citoyenne ? Est-ce que ça veut dire enfin citoyenne ? Est-ce que ça veut dire surtout pas citoyenne ? Je ne crois pas que ce soit ça, le sens, mais on commence par ce point-là.

Mme Lorraine PRIVET [01:27:36]

En fait, les mesures rurales ne sont pas exclues...

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

S'il vous plaît, d'abord, excusez-moi, la première question qui vous est posée, c'est sur la gouvernance citoyenne. Qu'est-ce que vous voulez dire par rapport aux GAL ?

Mme Lorraine PRIVET [01:27:46]

Les mesures rurales, ce ne sont pas que LEADER et ce ne sont pas que les GAL. Il y a beaucoup d'autres mesures, et donc elles ne sont pas toutes gérées de manière publique/privée citoyenne.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord.

Mme Lorraine PRIVET [01:27:57]

Donc l'idée, c'est peut-être de démocratiser l'expérimentation LEADER en s'ajustant sur certaines autres mesures, et dans ces autres mesures, il y a notamment le maintien des services de base, la diversification vers les activités non agricoles, et le maintien du patrimoine rural. Voilà, ça, c'est ce qui n'est pas du LEADER et qui existe, des choses qu'il faut maintenir, et voilà, je pense qu'il faut le défendre. Et à ce jour, ce n'est pas du tout... On n'en est pas là.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Du coup, peut-être à développer davantage ? Le maintien des services de base, ce genre de choses.

Mme Lorraine PRIVET [01:28:40]

C'est des mesures qui sont existantes aujourd'hui, gérées par l'autorité de gestion, la région sud, mais qui pourraient disparaître. Donc « les maintenir ».

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Et sur la gouvernance citoyenne, on a compris que quand vous dites « démocratiser ce qui se fait sur LEADER », ça veut dire généraliser sur ce qui se fait sur le même principe ? Ou alors vous êtes plutôt en faveur que le GAL, aujourd'hui, c'est une gouvernance citoyenne, et que vous voudriez le généraliser ? Ou, au contraire, le GAL, ce n'est pas assez une gouvernance citoyenne ? Je me permets de reposer la question pour être bien sur.

Mme Lorraine PRIVET [01:29:16]

Non, c'est ça, généraliser, oui.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

On généralise. D'accord, merci, OK. Est-ce qu'il y a des points de désaccord majeurs ou des choses qui ne vous vont pas là-dedans ? Oui, Monsieur, allez-y.

M. Geoffrey GONZALEZ

Ce n'est pas un point de désaccord majeur, au contraire, c'est une tentative de mixer les deux propositions 2 et 3 pour n'en avoir que deux au final. La proposition que je vous fais, c'est du coup de garder la question « comment développer le lien social en milieu rural ? », mais par contre d'avoir un point de vigilance qui serait : maintenir les aides publiques pour le développement rural, généraliser la gouvernance citoyenne dans ce cadre-là, mieux informer les publics et mieux définir les bénéficiaires. Faire une synthèse de tout ce que vous avez proposé.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Donc, tout mettre sous un chapeau. OK, d'accord, donc c'est le point 3 qui devient un point de vigilance, c'est ça que vous dites. « Maintenir les aides ». Juste un point là-dessus, on peut essayer ça, après, là, on vous a proposé de les rassembler, mais on peut avoir 3 ou 4 questions qui restent. On n'a pas une obligation de synthétiser, le texte qui va sortir de cette réunion ne sera pas un texte très long non plus, mais j'entends la proposition. OK, pas d'autres réactions sur ce deuxième thème, du coup ?

Paola va voir les deux thèmes suivants pendant que moi je vais faire les modifications proposées.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'on peut avoir la suite, s'il vous plaît ? Merci. Donc sur la gestion et préservation des ressources, il n'y a qu'un groupe qui a travaillé sur cette thématique. La première question, c'est : comment gérer les ressources en maintenant l'équilibre économique ? Jusqu'où peut-on aller ? Et les

points de vigilance c'est sur : les prix à payer, l'agriculteur chercheur. Est-ce que vous souhaitez qu'on commence déjà à réfléchir à cette première question et à ces points de vigilance ? Est-ce que vous avez des questions de compréhension ?

Intervenante [01:31:56]

Je voudrais juste que le groupe développe « l'agriculteur chercheur ».

M. Bernard ILLY

C'est tellement difficile à résumer, mais ce n'est pas forcément explicite, effectivement. Tous les efforts qui ont été faits depuis des décennies par les agriculteurs qui aujourd'hui ne sont pas reconnus en termes d'économie d'eau, de préservation des sols, en termes de préservation de l'air. Moi je suis paysan, et ce qui nous pèse aujourd'hui, c'est que dans la société, personne ne reconnaît les efforts qui ont été faits, bien au contraire, parce qu'aujourd'hui, on est obligé de se justifier au jour le jour. L'idée au départ, c'était « agriculteur chercheur » sur le point de vue économique, mais en fait, ça va beaucoup plus loin que ça. C'est surtout les expériences qu'on fait à titre individuel ou la prise de conscience qu'ont la plupart des agriculteurs sur les effets importants que l'agriculture et les pratiques de l'agriculteur ont sur le quotidien de la totalité du reste de la société. Donc voilà, c'est très pénible aujourd'hui pour un agriculteur d'être obligé de se justifier au quotidien, et quand je dis au quotidien, c'est réellement au quotidien. « Pourquoi tu mets du fumier ? Ça pue ! », « Pourquoi tu fais des produits phytosanitaires ? » Non, ce ne sont pas des produits phytosanitaires, ce sont des champignons qu'on met dans le sol pour des désactivateurs de croissance, ce genre de choses. On pourrait en parler pendant des siècles, mais c'est vraiment cette reconnaissance du travail effectué depuis 30 ans, depuis 40 ans qui aujourd'hui n'est absolument pas reconnue et au contraire, qui est même décriée. Voilà.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que là-dessus, vous souhaitez du coup que ce soit développé ? Pour le groupe qui a posé la question, la personne qui a posé la question, est-ce que vous pensez que c'est important que l'on développe justement cette typologie, cet agriculteur chercheur ? Oui ? Là-bas, qui c'est qui avait posé la question ? Madame ?

Intervenante [01:34:33]

Oui, le témoignage de ce monsieur est intéressant, effectivement. Je pense que les gens qui ne sont pas du monde agricole doivent pouvoir prendre conscience, en fait, des problèmes qui sont posés à l'agriculteur, et des tentatives de celui-ci pour essayer de régler un certain nombre de problèmes. Ça n'évacuera pas, à mon avis, complètement une forme de conflictualité parfois, parce qu'on n'est pas toujours d'accord, mais je pense que le dialogue, je pense que c'est important. C'est clair.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Et dans ce cadre, est-ce que vous pensez que la question et les points de vigilance sont rédigés suffisamment ? Ou est-ce qu'il faudrait rédiger davantage, développer davantage cette rédaction ? Monsieur, là-bas. Excusez-moi, Monsieur va poser une question, et ensuite, je vous donnerai la parole pour que vous apportiez en plus d'autres compléments, et si souhaitez faire une réponse à sa question. Allez-y, Monsieur.

M. Geoffrey GONZALEZ

Je crois que ce qui fait défaut, je pense, c'est des espaces, des lieux et des moments où l'agriculteur chercheur en l'occurrence peut expliquer ce qu'il fait. Parce qu'effectivement, aujourd'hui, les explications, comme le disait Monsieur, se passent souvent en termes de conflits. Donc ça veut dire que l'intérêt, ça serait justement de pacifier je dirais en quelque sorte cet échange-là, de façon à ce que chacun puisse expliquer sa situation et ce qu'il fait, pourquoi il le fait, et pourquoi, en face, il y a quelqu'un qui ne voudrait pas que ça se fasse. Aujourd'hui, ça se traduit à travers ces histoires de green bashing, à travers la cellule Déméter qui va à l'encontre de tout ce dont on parle ce soir.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Ici, on n'est pas vraiment d'accord, j'entends des bruits. Allez-y, Monsieur, répondez, puisqu'il s'agissait de toute façon de votre thématique. Je vous donne la parole.

M. Bernard ILLY

C'est très intéressant, ce que vous venez de dire, en effet, sur les conflits qui peuvent exister. Mon collègue évoquait surtout le fait qu'aujourd'hui, la société nous demande finalement de plus en plus d'attention quant aux produits que nous produisons. Je vous rappelle qu'après-guerre, on nous a demandé de produire beaucoup, ensuite on nous a demandé de produire de la qualité, puis on nous a demandé de produire de la traçabilité, et aujourd'hui, on nous demande de faire le tout dans un cadre en respectant l'environnement. Tout ceci a un coût, et ce que voulait dire mon collègue, c'est que le coût de nos produits n'est pas suffisamment respecté par les consommateurs qui, bien souvent, vont chercher ailleurs ce que nous produisons alors que les paramètres nous sont imposés aujourd'hui par la société. Donc le conflit ne peut se résoudre, et vous avez bien raison, que dans le dialogue et c'est ce que nous faisons, nous les agriculteurs, nous dialoguons de plus en plus avec le monde sociétal, mais il faut aussi prendre bien conscience qu'on ne peut pas demander en même temps aux agriculteurs, je me répète, de produire en respectant l'environnement, la qualité, la traçabilité et ensuite aller acheter les produits ailleurs. Ça, il faudra bien se mettre dans la tête qu'un coût, un produit, ça a un coût, et on ne peut pas y déroger. Voilà. Et qu'à mesure qu'on souhaite que nous fassions des choses en plus, et bien ça a un coût. Ça peut être un coût en investissement des matériels, ça peut être un coût humain, puisque peut-être il faut plus de personnel, etc., etc. Et ça, aujourd'hui, ce n'est pas reconnu par notre société. Je crois que c'est ça qu'il faut faire ressortir, je dirais, un peu dans cet échange-là. C'est ce qu'on voulait dire, dans les agriculteurs chercheurs qui trouvent bien souvent des solutions, mais on aimerait bien que ce soit beaucoup plus reconnu.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord, très bien. Allez-y, Monsieur.

M. Geoffroy GONZALEZ

Il faudrait proposer une formulation qui soit peut-être plus compréhensible par quelqu'un qui n'aura pas participé au débat et entendu tout ça. Je ne sais pas comment c'est retranscrit après.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Allez-y, je vais noter, on retranscrira ensuite.

M. Geoffroy GONZALEZ

C'est peut-être effectivement de se dire, le point de vigilance, c'est la complexité à la fois technique et économique pour l'agriculteur, si j'entends bien ça.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais donner la parole à Monsieur d'abord, qui n'a pas parlé, et ensuite je vous donne la parole.

M. Mathieu MAGUERE

C'était peut-être pour compléter ce que tu voulais dire, Bernard, aussi, sur la notion d'agriculteur chercheur. Je pense que c'est une notion fondamentale, ce qui vient d'être dit aussi, parce que dans les solutions envers lesquelles la société va vouloir que l'agriculture aille, produire autant, de bonne qualité et avec moins de phyto, moins de travail du sol et moins de ceci et moins de cela, les solutions c'est les agriculteurs aussi qui vont les tester et qui vont les mettre en place. Donc ça ne va pas se faire uniquement en station expérimentale dans des labos, à l'INRA ou ailleurs, c'est aussi beaucoup les agriculteurs qui vont devoir tester, on aura même besoin que ces agriculteurs testent ces solutions-là partout dans leurs conditions, avec leurs pratiques. C'était juste pour peut-être compléter la notion d'agriculteur chercheur qui va être fondamentale.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Très bien, merci beaucoup. À vous, Madame, ensuite, on essaie de faire le résumé un peu des différentes expressions.

Intervenante anonyme

C'est vrai qu'il y a aujourd'hui dans la société une demande de production bio, il faut dire le mot, il est clair que la pollution, je veux dire s'accumule, il est clair qu'une agriculture qui fonctionne beaucoup sur le pétrole c'est problématique dans un moment où en fait, le mur climatique se rapproche dangereusement, etc. Le problème, c'est que les agriculteurs n'ont pas à être désignés comme des boucs émissaires, c'est clair. Je crois qu'il y a un problème, ce qui revient tout le temps, c'est le coût. En fait, le problème, c'est que ce coût, il est évalué de manière très parcellaire, si on avait une vision

systémique de l'économie, on se dirait qu'un agriculteur qui produit de la qualité, un agriculteur qui préserve les sols, etc., le coût, il est au-delà du produit. Et effectivement, le problème, c'est les prix agricoles, c'est ce que les consommateurs sont prêts à donner à l'agriculteur pour se nourrir sainement. Il est clair qu'un agriculteur doit pouvoir vivre de ce qu'il produit, c'est clair. Je ne pense pas qu'on conteste ça, on a tous bien conscience de ça. Le problème qui se pose aussi, c'est aussi le problème des productions agricoles qui sont mondialisées, et d'une concurrence qui vient de l'étranger qui bloque l'agriculteur en ce qui concerne ses marges de transformation au niveau d'une exploitation. Il y a donc des paramètres qui sont aussi globaux, c'est un problème qui est large, mais je veux dire, nous, consommateurs, on en a aussi conscience.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite prendre la parole sur le sujet ? Sinon, il y a quand même plusieurs sujets dans cette question et dans ces points de vigilance. Je ne sais pas si vous êtes satisfaits avec la formulation, auquel cas on passe à la deuxième question. Parce qu'au sein de cette première question, il y a quand même le sujet de la prise en compte ou de la prise de conscience de la part de la société que ça implique à plusieurs niveaux pour l'agriculteur, et aussi une volonté où il y a une demande de reconnaissance des efforts qui sont déjà faits, des efforts qui seront peut-être à faire plus tard avec aussi une demande de partage d'engagement. Si on s'engage à préserver, il faut que de l'autre côté, on s'engage aussi dans la consommation à privilégier ou à favoriser, et avec en toile de fond cette question de comment on fait pour se comprendre, pour dialoguer, parce que peut-être que justement ce manque de prise de conscience ou de reconnaissance il est aussi lié au fait qu'on a plus d'espace de dialogue pour expliquer ce qu'on fait ou ce qu'on souhaite. Est-ce que dans tous ces éléments-là, vous vous y retrouvez par rapport à ces questions numéro 1 et ces points de vigilance, ou est-ce que vous pensez qu'il conviendrait de la développer ou de la reformuler ? Vous souhaitez prendre la parole ? Allez-y, Monsieur.

M. Bernard ILLY

Ce n'est pas forcément pour reformuler, c'est juste, ce n'est pas un détail, il faut savoir qu'aujourd'hui en France, la consommation bio augmente moins vite que la production bio française. Donc on va, nous, comment se projeter ? Contrairement à ce qu'on nous dit, la consommation augmente certes, moins vite que la production. Donc dans deux ou trois ans, on risque d'être en surproduction bio au niveau de la France. Il faut en avoir conscience.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Très bien, merci. Encore, Madame, et on va peut-être aussi passer à la question de, si personne ne souhaite rajouter quelque chose à la question un. Parce que la discussion est déjà...

Intervenante anonyme

Là, je veux dire que je ne suis pas d'accord, et même ça pose problème parce qu'il y a des produits bio qui sont importés d'autres pays, ce qui pour moi est une aberration totale quand on pense je veux dire à la production des gaz à effet de serre, c'est dément. Pour moi, l'idéal, c'est effectivement d'avoir une alimentation de qualité et locale dans la mesure du possible, bien évidemment. Il est sûr que je ne vais pas faire pousser du café à Forcalquier, c'est sûr.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

On passe à la question 2, du coup. Ça vous convient tel quel ? OK. La connaissance donc des ressources naturelles permet-elle une meilleure gestion et préservation ? Est-ce que là-dessus vous avez éventuellement des points de vigilance ? En effet, cette question n'en a pas. J'imagine que vous n'en avez pas trouvé, ou vous n'avez pas eu le temps, je ne sais pas ? Les deux ? Si vous en aviez trouvé, mais que vous n'avez pas eu le temps, on vous laisse le temps d'expliquer s'il y a des points de vigilance. Allez-y, un micro, là-bas, s'il vous plaît.

Intervenante anonyme

Dans ce groupe, par rapport aux ressources naturelles et c'est un peu précis dans la question, mais on a essayé de faire une différence entre la connaissance des ressources naturelles et la connaissance des ressources disponibles pour son activité, et ce serait là où la vigilance serait à mettre, c'est-à-dire qu'il y a une ressource naturelle, mais qui n'est pas forcément disponible pour son activité, entre autres agricole, mais elle peut être touristique ou autre, rurale, voilà. Et donc d'avoir une connaissance des ressources naturelles, est-ce que sur les territoires, quel état des lieux il y a des

ressources naturelles et est-ce que les agriculteurs, en l'occurrence, ont accès à ces informations ? Donc voilà, la vigilance, elle serait à ce niveau-là.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Donc, du coup, pour la reformuler, ce serait ? Pour reformuler le point de vigilance ?

Intervenante anonyme

Le point de vigilance serait les ressources naturelles...

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Distinguer les ressources naturelles.

Intervenante anonyme

Distinguer les ressources naturelles des ressources disponibles.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord. Est-ce que vous êtes d'accord avec cet ajout de point de vigilance par rapport à la question 2 ? Allez-y, Monsieur.

M. Geoffrey GONZALEZ

Il faut que je me lève, ou je m'assois ?

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Comme vous voulez.

Rires

M. Geoffrey GONZALEZ

Moi, j'avais une première chose qui me gêne un petit peu au-delà des réponses, c'est dans la question, c'est dans la notion de ressources. Avant, il y avait je ne sais plus quoi, l'eau, la biodiversité, je ne sais plus quoi, etc. Ce ne sont pas seulement des ressources, parce que le thème de ressources fait référence à l'activité humaine, alors que ce sont des éléments naturels qui ont une existence en eux-mêmes. Donc peut-être qu'ils ont aussi un intérêt en eux-mêmes indépendamment du fait que ce sont aussi des ressources pour nous. Ça, c'est le premier point. Pour ce qui concerne la deuxième question, moi, malgré l'explication, je ne comprends toujours pas bien ce que c'est exactement la signification, est-ce que ça veut dire qu'on pourrait gérer et préserver quelque chose qu'on ne connaît pas ? Si c'est ça, ça me paraît pour le moins discutable.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Je laisse le groupe qui a travaillé dessus répondre, et éventuellement de reformuler si en tout cas la compréhension n'est pas claire.

Mme Solange FOLLET

Quant au vocabulaire, on s'est basé sur la question, on a utilisé le vocabulaire qui était proposé. Donc effectivement, on n'a pas questionné le mot « ressources » parce que c'est celui qui était utilisé. Après dans l'idée de ressources naturelles, c'était un petit peu, justement, le point de vigilance que vous soulevez rejoint le point de vigilance qui était formulé auparavant, c'est-à-dire que quand on parle de ressources naturelles, c'est une ressource qui existe en tant que telle, en dehors d'un usage que peut avoir l'humain sur cette ressource-là. C'est-à-dire qu'il va avoir une importance capitale pour faire vivre la biodiversité, qu'il y a des transversalités entre l'eau, l'air, le cycle de l'eau, etc., qui est en dehors de tout usage et utilité humaine et pour l'agriculture. Donc c'est justement le point de vigilance qu'on souhaitait apporter après coup.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous donne la parole juste après, mais ça veut dire que pour vous, le fait qu'on importe ce point de vigilance, distinguer ressources naturelles de ressources disponibles, suffit à clarifier la question ? C'est ça ?

Mme Solange FOLLET

Oui, alors non, il y avait une deuxième partie à la question, la deuxième partie, c'était : de toute façon, peut-on avoir à gérer une ressource si on ne la connaît pas ? Alors là, c'est un point de vue personnel,

mais je pense que c'est déjà le cas, actuellement, on peut constater que ça l'est. On gère des ressources qu'on n'a aucune idée d'où elles viennent, de la quantité, de la qualité. Donc effectivement, si ça doit être, et c'est en partie en lien avec une politique agricole, si effectivement ça doit faire partie d'un futur sur la politique agricole commune, oui, la connaissance aujourd'hui des ressources naturelles ne suffit pas pour la préserver.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord. Allez-y, Monsieur.

M. Olivier BAGARRI

Sur le point 2, j'aurais une suggestion à faire, ce serait peut-être d'ajouter le mot « valorisation » après « gestion et préservation ». Il me semble que c'est important aussi de pouvoir valoriser les ressources naturelles, notamment dans le cadre de substitution des molécules naturelles à des molécules synthétiques, et donc du coup, il y a aussi du potentiel de valorisation aussi agricole à travers tout ce développement de la chimie verte, il y a la gestion, la préservation, mais aussi la valorisation.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Très bien, merci beaucoup. Est-ce qu'on peut dire que pour cette question 2, pour que ce soit un peu plus précis et éventuellement que ça réponde à votre interrogation, est-ce qu'on pourrait la reformuler sur : « La connaissance des ressources naturelles, la connaissance actuelle des ressources naturelles », pardon, « ne suffit pas à une meilleure gestion, préservation et valorisation » pour ajouter la dernière proposition qui vient d'être faite ? Est-ce que cela vous conviendrait ? Et on garde ce point de vigilance de distinction, bien entendu, entre ressources naturelles et ressources disponibles. Ça vous va ? Parfait, on va pouvoir adapter ces questions avec la discussion. Je laisse la parole à Étienne pour la suite.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

OK, alors on passe au dernier point. Donc là, il y avait deux groupes qui ont travaillé. Voilà, on va regarder aussi si c'est un peu cohérent. L'heure tourne un petit peu, donc on va essayer de faire un peu rapidement. Première question : comment protège-t-on les terrains agricoles en quantité suffisante pour nourrir le bassin de vie, et, au-delà, favoriser la transmission ? Ça, c'est la question. Le point de vigilance : le rôle des collectivités. Idée : 1 ha urbanisé compensé par 2 ha remis à l'agriculture.

Deuxième question : comment freiner la course à l'expansion de la taille des exploitations ? Point de vigilance : rentabilité des exploitations, protection de la biodiversité, protection de la production agricole française. Ça fait un peu 3 points de vigilance, peut-être, mais je ne sais pas si c'est le même.

Ensuite, troisième question : quelle définition de l'actif agricole dans la PAC pour éviter la disparition des terres agricoles ? Artificialisation, friches, cession de parts de sociétés.

Quatrième question : comment la PAC peut sécuriser le revenu sans créer de rente ? Nécessité de plafonnement pour sécuriser la vocation des terres agricoles. Le point de vigilance, sur ce point, c'est l'accès au foncier.

Bien, il y a donc pas mal de choses. Pareil, s'il y a des choses qui sont soit peu compréhensibles, soit des choses avec lesquelles vous êtes en désaccord ? Qui c'est qui veut prendre la parole sur ce point ? Sur un de ces points ? Oui, Monsieur.

M. Bernard ILLY

Quand on met « comment freiner la course à l'expansion des tailles d'exploitations ? », je pense qu'il faudrait qu'on fasse, qu'on ait une notion dans la PAC d'actif agricole, et non d'hectares. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, pour repréciser, c'est les hectares qui sont primés par l'Europe, peu importe la production qu'il y a dessus, et ce n'est pas le temps de travail qui est nécessaire pour mettre en production ces surfaces. Donc si on avait une notion, demain, d'actifs humains, et on revient sur les remarques d'après, au lieu de surface primée, ce serait quand même beaucoup plus légitime et beaucoup plus juste.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors ça rejoint un point qui a déjà été dans le thème 1 ou le thème 2, je crois. D'accord, donc votre proposition, ce serait d'ajouter éventuellement un point de vigilance sur le point 2, privilégier la

notion d'actifs humains à la surface primée, ou sur la notion de surface primée. Oui, Monsieur ? Derrière, s'il vous plaît, le micro. Allez-y.

M. Patrick LEVEQUE

Donc en ce qui me concerne, donc sur le premier point de vigilance, donc la question 1, je rajouterais après 2 ha, « par 2 ha de terre de bonne qualité ».

Rires

Ou « de qualité agronome ».

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord, ça se comprend.

M. Patrick LEVEQUE

Pas celles en haut des montagnes, quoi, par exemple.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

OK, ça marche. Donc « 2 ha de qualité remise à l'agricole ». Ça va ? « Qualité agronomique », ou juste « qualité » ça suffit ? C'est compréhensible. « De bonne qualité ». OK. Est-ce qu'il y a d'autres points, peut-être de compréhension un peu difficile ? Parce qu'un certain nombre de personnes vont peut-être commencer à partir. Effectivement, il faudrait qu'on arrive à conclure pour qu'on puisse voir un peu le résultat. Madame ? Allez-y, oui.

Mme Isabelle GIORDANO

Sur la première question, je m'interroge, pourquoi on limite à « pour nourrir le bassin de vie » ?

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Et au-delà. « Le bassin de vie et au-delà ».

Mme Isabelle GIORDANO

D'accord.

Rires

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

On mettra une virgule après « au-delà ». Il y a d'autres éléments qui sont peut-être peu clairs ou pas du tout ? Parce qu'il y a des fois des exemples, par exemple artificialisation, friches, cession de parts, tout ça, c'est clair pour tout le monde ? OK. Monsieur, ici, devant ? Allez-y.

M. Christian RASTELLO

Sur le premier point, 1 ha pour 2 ha, des hectares de terres agricoles, ça ne s'invente pas. Donc aujourd'hui, quand on prend 1 ha, il est perdu à tout jamais et on ne peut pas le rendre. Les terres agricoles, le potentiel agricole français, il existe. On peut défricher, mais ce sont déjà des terres agricoles. 1 ha de terre pris, c'est 1 ha de terre perdu.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que ça veut dire qu'on renonce ? Ou on met plutôt « quand c'est possible », par exemple, ou je ne sais pas comment faire en sorte... Juste, j'attire votre attention sur le fait que là, c'est juste une proposition, c'est juste une idée qui vient illustrer. Monsieur, allez-y.

M. Nicolas DE SAMBORY

L'idée, c'était de freiner l'artificialisation des terres, et donc comme il existe dans la loi sur la compensation écologique, la compensation agricole devrait se mettre en place. Et donc c'est sûr qu'un hectare urbanisé compensé par 2 ha remis à l'agriculture, c'est une provocation. Comment demander aux collectivités de remettre des terres urbanisées en exploitations agricoles, en terres agricoles ? C'est compliqué, mais c'est une compensation. C'est l'idée.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Après, c'est vrai que l'idée de ce texte, c'est pour justement provoquer au moins le questionnement. Est-ce que vous pensez utile d'utiliser le terme que vous venez d'employer de compensation agricole ? Parce qu'il me semble qu'il n'y est pas, dans le texte.

Intervenant [01:59:31]

Il faut le mettre, oui.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Donc peut-être : « le rôle des collectivités dans une logique de compensation agricole », par exemple ? Ça irait à tout le monde ?

Intervention hors micro [01:59:41]

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Je ne crois pas, si ?

Intervention hors micro [01:59:42]

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Ah oui, « compenser », mais c'est tout de suite l'illustration. Peut-être que la notion peut parler plus. OK.

Monsieur ?

M. Patrick LEVEQUE

Je me permettrais, moi, de rajouter, je scinderais la phrase en deux, parce qu'évidemment, on n'a pas intérêt à ce qu'il y ait une urbanisation sur les terres agricoles. Je mettrais qu'il n'est pas souhaitable qu'une urbanisation se fasse sur les terres agricoles, mais si cela se fait, à ce moment-là, on compense avec 2 ha de bonne qualité. Mais il faut l'écrire comme ça, ça répond à la question.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord. Premier point de vigilance : ne pas urbaniser la terre agricole, et si urbanisation, en gros, les collectivités doivent compenser, doivent agir en compensation agricole, entre parenthèses une idée : 1 ha pour 2. Ça vous va ? Très bien. On est OK pour ce dernier point.

On va essayer de conclure avant 9h00, c'était un peu notre engagement initial. Donc est-ce qu'on peut réafficher du coup les deux premiers thèmes tels qu'ils ont été modifiés ? Les deux premiers, avec les points et enjeux et voir les modifications. Donc là, si vous en êtes d'accord, c'est juste pour bien revoir ce qu'on a dit, les ajouts qu'on a faits.

Donc vous avez ici, dans ce premier thème, c'était plutôt des éléments de compréhension et d'illustration. Comme exemple entre parenthèses ; coopératives, magasins de producteurs, restauration collective à travers le projet élémentaire territorial, et on avait changé la formalisation « quand le marché local tendant vers ». Et le deuxième point, on a modifié à nouveau en mettant des exemples, on avait retenu : conserveries, légumeries, et au format collectif. On pourrait avoir d'autres exemples, mais ce qui est important, c'est d'appuyer sur le format collectif. Et on disait aussi « le coût d'investissement et du fonctionnement pour le producteur ». Est-ce que ça vous convient ? Parce que ça, on l'a juste évoqué rapidement. Très bien. OK.

La dernière diapo, s'il vous plaît. C'est bien lisible, ça va ? Oui. Donc toujours pareil, en jaune les modifications qui ne posaient pas de souci, « faire avec plutôt que pour les gens », « le programme LEADER n'est pas assez connu », « il est nécessaire que le plus grand nombre s'en empare », ensuite je reviendrai à la partie en rose. En jaune, « généraliser la gouvernance citoyenne de tous les dispositifs à partir de l'expérience de gouvernances publiques/privées des GAL », « mieux définir les bénéficiaires », on avait ajouté « pour les agriculteurs actifs », et enfin, « maintenir les enveloppes sur les mesures rurales existantes », et on avait mentionné comme exemple « diversification des activités, patrimoine rural ». Il y avait la proposition, je n'ai pas su comment l'intégrer, de laisser en question le maintien des aides publiques, ou au contraire, l'affirmer comme un point de vigilance. Voilà. Est-ce que vous avez un choix préférentiel, là, maintenant ? Moi, je vais vous dire honnêtement, ça me paraissait plus logique dans l'équilibre du texte de n'avoir pas trop de points de vigilance les uns à la suite, et donc l'idée de le maintenir en question, dans la mesure où c'est ce que vous voulez, c'est l'idée d'interroger les territoires, peut-être que c'était plus intéressant de le laisser en question, c'est pour ça que je me suis permis. Est-ce qu'on peut le laisser en question, sans être trop directif ? Oui, c'est OK là-bas. Très bien. Pas d'opposition.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Juste un point, parce que sur ce point de vigilance, le point final « maintenir les enveloppes sur les mesures rurales », il était question également de maintenir les services publics de base. Est-ce que vous souhaitez que ce soit rajouté ? Oui, donc on rajoutera ce dernier élément.

Pour ce qui est donc de la gestion des ressources, la gestion et préservation des ressources, donc sur la première question et les premiers points de vigilance, il n'y avait pas de suggestion de la salle. Par contre, sur la deuxième, vous avez souhaité que l'on ajoute « actuelle » pour que ce soit plus compréhensible : la connaissance actuelle des ressources naturelles permet-elle une meilleure gestion, valorisation et préservation ? Nous avons ajouté le mot supplémentaire qui était proposé. Ensuite, on a rajouté un point de vigilance qui est de distinguer les ressources naturelles des ressources disponibles pour son activité. Est-ce que c'est bien cela ? Est-ce que cela vous convient tel quel ? C'est bon pour tout le monde ? Parfait.

On va donc avoir une dernière modification et on aura fini.

M. Geoffrey GONZALEZ

Excusez-moi, mais je trouve que le débat, enfin le micro débat dans le débat qu'on a eu à propos du concept d'agriculteurs chercheurs n'est pas rendu, du coup. Et c'est peut-être un peu dommage.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

C'est vous qui décidez si vous souhaitez le maintenir ou pas. Pour moi, il n'y a aucun problème, on peut tout à fait l'ouvrir à nouveau. Il se trouve qu'après avoir repris la parole un peu des uns et des autres sur cette question-là, personne n'a souhaité ni modifier la question, ni ajouter ou modifier les points de vigilance.

M. Geoffrey GONZALEZ

C'est-à-dire qu'on n'a pas su comment le formuler.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Pardon ?

M. Geoffrey GONZALEZ

Je crois qu'on ne l'a pas formulé, parce qu'on n'avait pas forcément le bon mot.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Le comment. Il y a peut-être une proposition ici.

M. Gérard MERCIER

Oui, j'avais fait une proposition qui était « complexité technique et économique pour les agriculteurs », mais c'est une proposition.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Du coup, vous souhaitez qu'on ajoute : comment gérer les ressources en maintenant l'équilibre...

M. Gérard MERCIER

Ce qui n'empêche pas de conserver cette expression d'agriculteur chercheur, mais de l'expliquer un petit peu.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

juste, d'abord, je reprends votre formulation est-ce que vous pouvez la répéter, s'il vous plaît ?

M. Gérard MERCIER

« Complexité technique et économique pour l'agriculteur ».

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Comment gérer les ressources en maintenant...

M. Gérard MERCIER

C'est un point de vigilance.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Ah, c'est un point de vigilance, d'accord.

M. Gérard MERCIER

C'est pour compléter cette expression d'agriculteur chercheur. Autrement, pour un lecteur non averti, ça risque d'être compliqué.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous êtes d'accord avec ça ? Oui, complexité technique et économique. Donc on rajoute ce point de vigilance au point sur l'agriculteur chercheur. Ça vous convient ?

Mme Solange FOLLET

Oui, il y avait un petit complément qu'avait été aussi soulevé par la personne au masque bleu, c'était le fait que sur des programmes de recherche qui en général bénéficient de financements qui vont justement à la recherche, qui est assez bien défini, que l'agriculteur pourrait être aussi dans ces programmes de recherche. Donc l'agriculteur chercheur comme faisant partie d'un programme de recherche au même titre que les chercheurs qui ont été donnés comme exemple, on sait que des espaces de recherche comme à l'INRA, il y en a beaucoup. Et donc dans quelles mesures régulièrement les agriculteurs et agricultrices peuvent prendre part à la fois au résultat, mais aussi en termes financiers de ces recherches et de ces résultats.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Ça veut dire qu'il y a quand même deux éléments à rajouter sur ce point de vigilance, l'agriculteur chercheur. Il y a la question de la complexité technique et économique, et il y a la question de la reconnaissance ou l'application, l'intégration de cet agriculteur comme faisant partie intégrante, effectivement, d'un programme de recherche.

Mme Solange FOLLET

Voilà, mais on peut signifier ça de la manière suivante : c'est recherche sur ferme ou recherche sur site. C'est le terme qu'on emploie quand on fait des recherches que nous, paysans ou paysannes, nous faisons des recherches sur nos fermes, et c'est de plus en plus répandu. Il me semble que nous, on appelle ça « recherche sur ferme ».

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Du coup, on aurait sur cette question : comment gérer les ressources en maintenant l'équilibre économique, jusqu'où peut-on aller ? Un premier point de vigilance qui serait sur le prix à payer, et un deuxième qui serait « l'agriculteur chercheur comme faisant partie intégrante d'un programme de recherche ». Et est-ce qu'on rajoute dans cet agriculteur chercheur, l'agriculteur chercheur à la ferme comme étant partie intégrante d'un programme de recherche ? Où est-ce qu'on place la question de la complexité technique et économique ?

Intervenant [02:09:09]

Soit vous le mettez à la suite, soit vous le mettez, comme dit Carole, « confronté à la complexité », etc.

Mme Solange FOLLET

« Comme faisant partie intégrante d'un programme de recherche ». Ça fait un peu à la rallonge.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Oui, un peu.

Rires

Donc : l'agriculteur chercheur confronté à la complexité technique et économique, mais aussi comme faisant partie intégrante d'un programme de recherche. Est-ce que ça vous convient mieux ? Et on peut rajouter « l'agriculteur chercheur à la ferme », comme ça, je prends également votre proposition.

Mme Fourmie FORETIE

Ça existe depuis des milliers d'années, que les paysans font des recherches sur leur ferme. Ce qui n'existe que depuis très peu de temps, c'est qu'il y ait des instituts de recherche. Ce n'est pas négatif, mais c'est une réalité. Les paysans ont toujours fait des recherches sur les céréales...

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Donc puisque ça existe depuis des années, pas besoin de rajouter « à la ferme » ? L'agriculteur chercheur se suffit à lui-même ?

Mme Fourmie FORETIE

Si, maintenant, il faut le rajouter, parce qu'il y a tellement d'instituts de recherche...

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Donc : l'agriculteur chercheur à la ferme confronté à la difficulté économique, technique et économique, et aussi comme faisant partie intégrante d'un programme de recherche. C'est bon ?

Mme Fourmie FORETIE

Oui.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Parfait, merci. Donc du coup, on va pouvoir... La question 2 a été vue et validée, donc du coup, on va pouvoir effectivement montrer l'exemple... Ah non, il reste un point, pardon.

M. Étienne BALLAN, membre de la Commission particulière du débat public

Sur le dernier point, alors là, ça devient de plus en plus petit parce qu'il y a de plus en plus de texte, mais si vous arrivez à voir... La reformulation que vous avez proposée sur le premier point, c'est « ne pas urbaniser les terres agricoles », et ensuite « les collectivités doivent assurer la compensation agricole, par exemple 1 ha urbanisé compensé par 2 ha de bonnes terres agricoles remises à l'agriculture ». C'est bon pour vous ? Et dans le deuxième point, il y avait la demande d'ajouter « privilégier les actifs agricoles plutôt que les surfaces primées ». Pas d'autres points ? Voilà, c'est le quatrième et dernier thème.

On espère que la réunion vous a permis à la fois quand même de discuter entre vous et de soulever un certain nombre de points, et puis, ça fait un document qui, à notre avis, déjà sera versé directement comme un produit du débat, et du coup, un point important, le ministère, qui est donc le maître d'ouvrage au plan stratégique national, sera obligé de répondre, d'une part.

Et une dernière chose simplement avant que tout le monde parte, sachez que vous pouvez, si vous n'avez pas pu poser un certain nombre de questions, soit parce qu'il y a des sujets, vous étiez venus pour certains sujets et vous n'avez pas forcément pu vous exprimer, n'oubliez pas une chose très importante : toute question qui est posée sur la plate-forme du débat public sur la PAC reçoit une réponse de la part du maître d'ouvrage. D'accord ? Donc vous pouvez contribuer, vous pouvez poser des questions, vous pouvez faire des propositions, la plate-forme est ouverte jusqu'au 31 octobre, donc vraiment, faites-le. Vous pouvez aussi commenter le texte qu'on a fait ce soir sur cette plate-forme pour dire que vous trouvez ça complètement nul et que finalement, vous ne vous y reconnaissez pas, ou au contraire, vous trouvez que c'était un travail riche.

Et on finira simplement par vous remercier beaucoup d'avoir participé, d'avoir tenu dans des conditions climatiques finalement pas catastrophiques, quand même, enfin pour ceux qui ont un Damart, ça va. Les autres, je ne sais pas. Un grand merci à vous, une bonne fin de soirée, et voilà, il y a d'autres rendez-vous pour le débat, n'hésitez pas à suivre sur la plate-forme. Merci beaucoup, bonne soirée.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la Commission particulière du débat public

Merci.